

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Conseil départemental de la Nièvre – Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté

Nièvre, le 22 avril 2026

À l'invitation de Fabien Bazin, Président du Conseil départemental de la Nièvre, Jérôme Durain, Président du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté, a effectué un déplacement de travail sur le territoire Nivernais.

De Lormes à Corbigny, de Prémercy au circuit de Nevers Magny-Cours, cette journée a permis d'aborder concrètement plusieurs priorités : l'accès aux soins, le maintien d'outils agricoles de proximité, les mobilités du quotidien et les dynamiques d'emploi et d'innovation.

La séquence consacrée à la santé, à Lormes, a permis de réaffirmer la nécessité d'une meilleure prise en compte des spécificités de la ruralité dans l'organisation du système de soins. À ce titre, le développement des stages et des internats en milieu rural dès les premières années de formation constitue un levier structurant pour favoriser l'installation durable de jeunes professionnels. Les échanges ont également mis en évidence l'intérêt de modèles d'organisation reposant sur la complémentarité entre médecine libérale, centres de santé avec professionnels salariés et hôpitaux de proximité. Ces approches, fondées sur la coopération entre acteurs, apparaissent adaptées aux enjeux d'accès aux soins dans les territoires ruraux.

À Corbigny, les discussions ont porté sur les abattoirs de proximité, dont le rôle est déterminant pour le maintien et le développement des filières agricoles locales. Les sites de Corbigny et de Cosne-sur-Loire, qui présentent une complémentarité géographique, sont actuellement engagés dans des démarches de modernisation. La Région accompagne ces équipements, qui contribuent à la structuration des filières d'élevage, à la valorisation des productions locales et à l'ancrage territorial de la valeur ajoutée.

Les enjeux de déplacement ont également fait l'objet d'une attention particulière. S'agissant des transports scolaires, le principe d'égalité d'accès au service public a été rappelé, notamment pour les élèves internes, afin de garantir une prise en charge homogène sur l'ensemble du territoire régional. En matière ferroviaire, et en particulier pour la ligne Corbigny-Clamecy, les échanges avec l'État se poursuivent, avec pour objectif l'obtention d'un calendrier et d'un montant de travaux clarifiés et de financements adaptés aux besoins identifiés. La remise en fonctionnement des comités de ligne s'inscrit dans une volonté de renforcer le dialogue avec les usagers et les collectivités.

À Prémercy, la visite du dispositif Territoires zéro chômeur de longue durée a permis de souligner les résultats obtenus à l'échelle du département, avec 250 emplois déjà créés. Cette démarche

illustre la capacité d'innovation sociale des territoires et l'intérêt de solutions territorialisées en matière d'emploi. La Région porte une attention particulière à cette expérimentation et s'inscrit dans une logique d'accompagnement de son développement.

La journée s'est conclue au circuit de Nevers Magny-Cours, site unique en Europe qui constitue à la fois un équipement sportif de premier plan et un pôle d'innovation autour de l'automobile. Les échanges ont mis en évidence le potentiel stratégique de cet écosystème, qui associe activités industrielles, recherche, formation d'ingénieurs notamment avec l'ISAT, et développement économique. Dans un contexte où les enjeux de transition et d'innovation sont majeurs pour la filière automobile, la question de l'implication de la Région dans le développement et le rayonnement de ce site structurant a été posée, afin de consolider sa place à l'échelle nationale et européenne.

Tout au long de cette journée, les deux présidents ont réaffirmé leur volonté de poursuivre un travail conjoint, fondé sur la complémentarité des compétences et une attention constante aux besoins exprimés par les acteurs locaux.

**« La Nièvre est un territoire d'expérimentation pour la Région. C'est ici que nous pouvons construire, dans un esprit de coopération exigeante, des réponses concrètes aux attentes des habitants et aux défis des territoires ruraux »,** a souligné Fabien Bazin.

**« Je tiens à ce que la Région Bourgogne-Franche-Comté assume au quotidien un double rôle : développer des stratégies à l'échelle régionale, et aider l'ensemble de nos territoires en proximité. Il faut pour cela demeurer en situation d'écoute et de dialogue constant. C'est tout l'objet d'une journée comme celle-ci, aux côtés du Président du Département et de ces nombreux acteurs qui ont à cœur d'innover dans la ruralité »,** a déclaré Jérôme Durain.

Salomé PAHLAVAN

Directrice de cabinet du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté  
07 85 87 34 42

Stéphane Bénédict

Directeur de cabinet du Conseil départemental de la Nièvre  
06 87 01 00 77